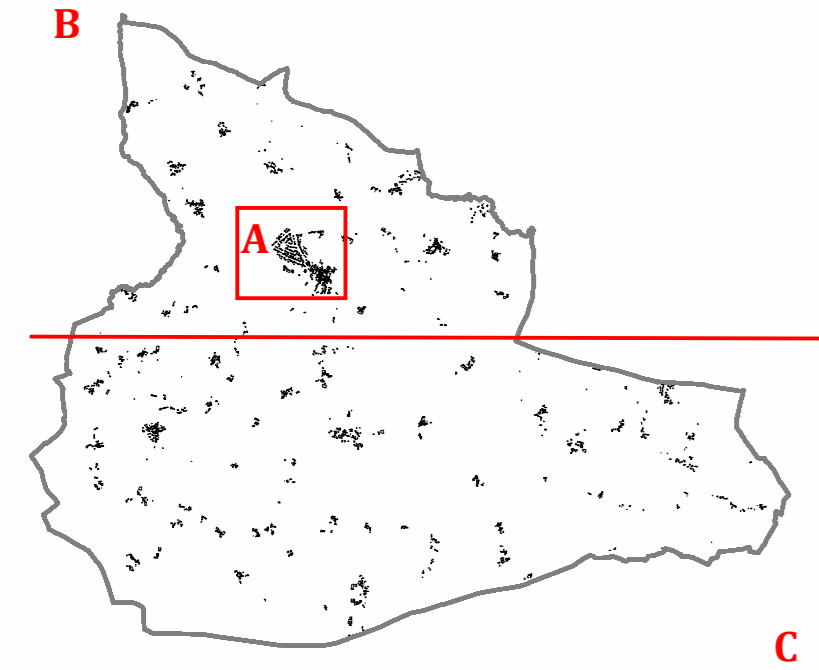


PLU

Révision



P 5 : PLAN DE ZONAGE (A)

Révision du PLU 1-0
Prescrite par délibération du Conseil Municipal le
Arrêtée par délibération du Conseil Municipal le
Enquête publique
Approuvée par délibération du Conseil Municipal le

Vu pour être annexé à
Le Maire : _____ en date du _____



Echelle : 1/2000ème

- Limites de zones
- Emplacements réservés (ER) et numéro d'opération
- Eléments de patrimoine protégés (Application de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme)
- Bois protégés au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Parcs, jardins à préserver au titre de l'article L.151-19 du Code de l'Urbanisme
- Haies bocagères protégées au titre de l'article L.151-23 du Code de l'Urbanisme
- Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre de l'article L. 151-11 2 ème alinéa du Code de l'urbanisme
- Zones de présomptions archéologiques
- Zones humides (SAGE Vilaine)
- Recul de l'urbanisation à respecter pour les routes départementales
- Limite de la zone inondable
- Secteurs soumis à Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

- UA
- UB
- UE
- 1AU
- 1AUY
- 2AU
- A
- AC
- NL
- NT
- NP

Liste des emplacements réservés

N°	Opération	Destinataire	Surface(m²)
1	Aménagement du carrefour	Commune	2 516
2	Création d'un accès	Commune	656
3	Elargissement d'une voie	Commune	861

